

## RETRAIT DE PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		Référence dossier :
Déposée le <b>03/07/2023</b>		N° PC 34116 23 M0002 T01
Affichée le <b>07/07/2023</b>		Surface de Plancher autorisée
	Par Monsieur AYMARD Vincent Madame ROSENTHAL Sarah	96,77 m²
Demeurant à	259 rue de la Piscine Résidence La Piscine Bât. D 34080 MONTPELLIER	<p style="color: red; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">URBANISME AFFICHAGE EFFECTUE DU 26/02/2024 AU 26/04/2024 NON OPPOSITION GRABELS, LE LE MAIRE,</p>
Pour	Transfert partiel du logement 1 Lot B 190 Rue de Richaуда - 34790 GRABELS SDP = 96.77m2	
Sur un terrain sis	190 Rue DE RICHAUDA GRABELS	
Parcelle(s)	BL0247	

**Le Maire,**

- Vu** la demande susvisée ;
- Vu** le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L421-1 et suivants et R421-1 et suivants ;
- Vu** le Plan Local d'Urbanisme approuvé ;
- Vu** le Plan de Prévention des Risques d'inondation approuvé ;
- Vu** le Plan de Prévention des Risques d'incendies de forêt approuvé ;
- Vu** le porter à connaissance de la carte départementale d'aléas incendie de forêt approuvé le 17/12/2021 ;
- Vu** Le Schéma Directeur d'assainissement pluvial des services de Montpellier Méditerranée Métropole en date du 18/07/2018 notifiant la nouvelle connaissance de l'aléa inondation par ruissellement pluvial ;
- Vu** le permis de construire n° PC 34116 23 M0003 T01 délivrée le 01/08/2023 ;
- Vu** le courrier en date du 17/01/2024 par lequel le pétitionnaire demande l'annulation de la déclaration préalable susvisée ;

**Considérant** que par courrier en date du 26/01/2024 la commune atteste que les travaux n'ont pas commencé.

**ARRETE:**

**Article 1 :** Le Permis de Construire est retiré.

**Article 2 :** Les différentes taxes afférentes au dossier sont annulées.

GRABELS, le **21 FEV. 2024**

Pour le Maire par délégation  
L'Adjoint délégué  
Monsieur Jean-Pierre OLIVARES

  
